



## AVIS PUBLIC

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RV-2019-19-10

#### PRENEZ AVIS QUE :

Le **Règlement RV-2019-19-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout, dans la zone C1526, de l'usage matelas inclus dans la classe d'usages I208, avenues des Générations et du Maréchal Joffre, secteur Charny)**, adopté par le conseil de la Ville le 25 juin 2019, est entré en vigueur le 2 juillet 2019.

Ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone C1526, l'usage matelas compris dans la classe d'usages I208 meuble et ameublement et de prévoir des normes applicables à cet usage.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Le 8 août 2019

L'assistante-greffière

(Signé) Anne Bernier

---

Anne Bernier, avocate